



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301509 - Piolit - Pic de Chabrières

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9301509	1.3 Appellation du site Piolit - Pic de Chabrières
1.4 Date de compilation 31/03/2001	1.5 Date d'actualisation 13/07/2021	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/11/2000



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 15/03/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022297091

Explication(s) :

MAJ 2014.07 : conversion surface site en Lamb93. Actualisation listes, surf et cotations hab esp selon DOCOB. # MAJ 2016.06 : ajout du Loup. # MAJ 2021-07 ajout tourterelle des bois

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,28556°

Latitude : 44,59167°

2.2 Superficie totale

1596 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
05	Hautes-Alpes	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
05004	ANCELLE
05017	BATIE-NEUVE
05040	CHORGES
05106	PRUNIERES
05130	SAINT-APOLLINAIRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3220 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée</i>		2,95 (0,18 %)		M	C	C	B	C
3240 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		1,23 (0,08 %)		M	C	C	B	C
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		28 (1,75 %)		M	C	C	B	C
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		457 (28,63 %)		M	A	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		306 (19,17 %)		M	B	C	C	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		25 (1,57 %)		M	B	C	B	B
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,07 (0 %)		M	B	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,19 (0,01 %)		M	B	C	A	B
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietia rotundifolii)</i>		85 (5,33 %)		M	B	C	A	A
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		31 (1,94 %)		M	B	C	A	A
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		29 (1,82 %)		M	B	C	A	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	c			i	R	DD	C	B	C	C
M	1352	Canis lupus	p			i	R	P	C	B	C	C
P	1534	Potentilla delphinensis	p	70	80	tufts	V	G	B	B	C	A
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	C	M	D			
P	6269	Astragalus alopecurus	p	600	700	tufts	R	G	B	B	C	A
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	C	M	C	A	C	B
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	V	DD	C	B	C	C
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c			i	R	DD	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c	50	100	i		P	C	B	C	C
M	1307	Myotis blythii	c			i	R	DD	C	B	C	C
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	R	DD	C	B	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	c			i	R	DD	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Streptopelia turtur				R			X		X	
P		Campanula alpestris			i	P						X
P		Salix daphnoides			i	P						X
P		Stemmacantha heleniifolia			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	30 %
N17 : Forêts de résineux	20 %
N19 : Forêts mixtes	15 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10 %

Autres caractéristiques du site

Le Lapiaz de Chabrières représente un phénomène géomorphologique rare dans le département des Hautes-Alpes avec un plateau de calcaire rose profondément sillonné par des fissures karstiques. Le substrat géologique, très complexe, est dominé par les couches sédimentaires de la série des nappes de l'Embrunais-Ubaye (série subbriançonnaise, briançonnaise et lambeaux des séries liguro-piémontaises) et de la série de la zone Dauphinoise : terres noires, cargneules, dolomies, gypses, calcaires planctoniques, calcaires argileux, bancs marno-calcaires, flysch grésopélimitique. La géomorphologie complexe du site est, par ailleurs, marquée par les phénomènes d'érosion glaciaire ou l'action du gel et du dégel. Une part importante de la surface est constituée par les moraines glaciaires, ainsi que par d'importants éboulis actifs issus de produits d'altération superficielle.

Vulnérabilité : Dynamique naturelle des milieux. Pression pastorale en alpage à évaluer. Risque d'artificialisation des prairies de fauche. Pression anthropique forte sur le lac de St Apollinaire (hors site, à 500 m de distance).

4.2 Qualité et importance

Etabli dans la zone biogéographique des Alpes intermédiaires, ce secteur bénéficie à la fois d'influences climatiques continentales marquées et d'influences méditerranéennes. La grande variété de situations écologiques, liées aux différences d'exposition et d'altitude, à la variété géologique et à la diversité des pratiques agro-pastorales, engendre une grande variété de formations végétales. Elle se traduit par la présence d'une faune et d'une flore particulièrement remarquables. Intérêt majeur du site : présence de belles stations d'*Astragalus centralpinus* et de *Potentilla delphinensis*, 2 espèces végétales N2000 rares dans les Alpes. Milieux en bon état. Enjeux agro-pastoraux.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	K01.02	Envasement		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	K01.01	Erosion		I



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	4 %
Domaine communal	68 %
Domaine de l'état	28 %

4.5 Documentation

Document d'Objectifs Natura 2000 approuvé en juillet 2009.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
34	Parc national, aire d'adhésion	10 %
21	Forêt domaniale	15 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	20 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
34	Ecrins [aire d'adhésion]	*	32%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Animateur N2000 : commune de Chorges

Adresse : Mairie 05230 CHORGES

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/996_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Plans d'aménagement forestier. Document d'Objectifs Natura 2000 approuvé en juillet 2009.